

Élections professionnelles à France Télévisions : Le SNJ défend la santé des salarié(e)s en souffrance !



Santé des femmes au travail, santé des JRI et des salarié(e)s en fin de carrière, pérennité du régime prévoyance santé : voici les principales revendications et actions du Syndicat National des Journalistes.

Le SNJ revendique l'instauration du congé menstruel.



Longtemps, on a fait comme si cela n'existait pas : les douleurs liées aux règles ou les symptômes handicapants de la ménopause. Aujourd'hui, on sait que 10 % des femmes en âge de procréer souffrent d'endométriose, ou d'autres maladies comme le syndrome des ovaires polykystiques. Pour ces salariées, difficile, voire impossible, de travailler normalement lors des crises qui reviennent régulièrement.

Il est temps de considérer la santé des femmes et ses spécificités comme essentielles. La fatigue engendrée par ces maux gynécologiques est pénalisante pour les salariées. Et leur récurrence pendant des années pèse sur leur carrière.

Le télétravail ne peut pas être la seule réponse à cette question de la santé des femmes, alors que certains postes nécessitent des déplacements quotidiens sur le terrain, notamment pour les reportages.

Le SNJ demande l'ouverture d'une négociation sur l'instauration d'un congé menstruel, d'un congé de santé gynécologique ou d'un congé hormonal pour toutes les étapes de la vie des femmes. Cela ne doit plus être un tabou !

Le SNJ agit pour la pérennité du régime prévoyance santé.

Le SNJ s'est battu pour que les salariés CDD (PTA et journalistes) des établissements du Pacifique bénéficient réellement de la mutuelle santé, à Nouvelle Calédonie la 1ère et à Polynésie la 1ère.



Le SNJ revendique un aménagement de la fin de carrière des salariés.

Beaucoup de salariés, usés par des années de travail dans des conditions qui n'ont cessé de se dégrader, sont confrontés à un allongement de leur présence dans l'entreprise à cause de la réforme des retraites.

C'est un véritable problème de santé et une carence de la politique sociale de France télévisions. La pyramide des âges dans l'entreprise, notamment chez les journalistes, démontre que ce problème concerne et va concerner de plus en plus de salariés.



« Non-assistance » à JRI en danger.

Toujours plus sollicités, toujours moins considérés : sous la pression de la direction, les journalistes reporters d'images sont devenus malgré eux les champions de la polyvalence et de la productivité. Cela se traduit par une charge de travail et des responsabilités qui ont explosé, associées au stress et au sentiment de devoir bâcler son travail.

Les facteurs de pénibilité sont multiples et doivent tous être traités : le matériel, mais aussi les conditions de tournage qui se dégradent, les rythmes de travail qui s'accroissent, les tâches techniques qui s'accumulent. Une pression quotidienne à laquelle sont également soumis les rédacteurs.

Pour le SNJ, il faut rendre systématique les formations « gestes et postures », renforcer le travail avec les médecins, les ergonomes et les kinés, faciliter la prévention par la pratique sportive, adapter le rythme de travail en fonction de l'ancienneté et sensibiliser l'encadrement des rédactions aux problématiques du reportage.

Paris, le 23 octobre 2025

Dès le 6 novembre, je vote SNJ pour défendre mes droits !